

IDEOL

Les bases à vent

DALKIA

La cogénération
spontanée

GREENOFFICE

Les solutions
se trient sur le volet

IDEX

Mobiliser les énergies



AMUNDI FINANCE L'ÉCONOMIE DURABLE DE DEMAIN

Amundi, acteur financier responsable et citoyen



Thierry Bogaty,
Directeur d'Amundi Expertises ISR.

© myphotoagency

“

L'Accord historique de Paris, signé lors de la COP21*, pour réduire, de manière concertée à travers le monde, les émissions de carbone et limiter la hausse de la température de la planète est aujourd'hui réaffirmé à Bonn avec la COP23.

Acteur responsable, Amundi ne peut que se féliciter des initiatives qui y seront prises pour continuer à lutter contre le réchauffement climatique et ainsi apporter des pistes de réponse à un des composants clés d'une démarche ISR. L'investissement socialement responsable (ISR) s'appuie sur des critères ESG, c'est-à-dire Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, à prendre en compte pour s'assurer qu'une performance financière devienne durable. La première ne peut plus aller sans l'autre.

Chez Amundi, nous avons la conviction qu'une entreprise qui respecte l'environnement, qui valorise son capital humain, qui met en place de bonnes pratiques avec ses parties prenantes et qui fait preuve de bonne gouvernance est davantage en mesure de dégager une performance économique et financière sur le long terme. Pour l'investisseur c'est aussi une façon de se prémunir des risques, notamment réglementaires ou de réputation, et d'exercer pleinement sa responsabilité citoyenne.

Fort de cette conviction, Amundi a très tôt pris en compte les critères ESG, parallèlement aux données financières, pour construire des solutions adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ainsi qu'aux besoins des investisseurs. Désormais parmi les leaders mondiaux de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), avec quelque 170 milliards d'euros sous gestion et une équipe de 17 analystes ESG et spécialistes du dialogue actionnarial**, Amundi propose actuellement une large gamme de solutions permettant de concilier performances financières et responsabilité citoyenne, et ce sur toutes les classes d'actifs avec un processus de gestion rigoureux et une démarche certifiée par l'AFNOR (Association française de normalisation).

Avec PARA, la Plateforme dédiée aux Actifs Réels et Alternatifs, Amundi est également fier d'être acteur de la transition énergétique à travers l'accompagnement de la croissance d'entreprises innovantes, comme Greenoffice, Ideol et Idex, ou le développement des solutions financières novatrices, comme le partenariat noué avec EDF, que nous présentons dans ce nouveau numéro d'Échanges.

Parce que notre engagement ne peut être que durable, Amundi continuera d'innover et de participer activement aux initiatives de Place pour soutenir le développement de la finance responsable en France et en Europe.

”

* La Conférence sur le climat de Paris dite «COP21» s'est tenue en 2015.

** Sources : Amundi Expertise ISR, Octobre 2017.

Questions à...

Jérôme Tendeau

analyste ESG chez Amundi

QUEL EST L'OBJECTIF DE L'ANALYSE ESG D'UNE ENTREPRISE DONT AMUNDI SOUTIENT LA CROISSANCE ?

Jérôme Tendeau, analyste ESG (Amundi) :

L'objectif est double : d'une part, permettre aux gérants de portefeuille de bénéficier d'informations complètes, et pas uniquement financières, sur les émetteurs mais aussi sur les risques et opportunités auxquels ces entreprises font face ; d'autre part, accompagner ces entreprises dans l'amélioration de leur politique de développement durable et de responsabilité sociétale.



© DR

Jérôme Tendeau
analyste ESG chez
Amundi.

QUELLE EST L'APPROCHE SPÉCIFIQUE D'AMUNDI ?

Nous avons, pour les quelque 5.000 entreprises* suivies, une approche pragmatique, en adéquation avec le modèle économique et les spécificités sectorielles de chacune. Notre politique d'engagement est basée sur un dialogue constructif et continu avec les entreprises, afin de les accompagner vers de meilleures pratiques ESG et une meilleure gestion des risques.

VOTRE APPROCHE EST-ELLE LA MÊME POUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES ?

Le pragmatisme prend tout son sens pour les petites sociétés accompagnées en capital investissement ou au travers d'une émission obligataire privée. Nous avons alors une relation très « intuitu personae » avec les équipes de gestion et les dirigeants de l'entreprise. Nous adaptions aussi les critères ESG à analyser et leur nombre, et ce dans une optique « best effort ». Notre démarche d'engagement se matérialise par des recommandations à plus ou moins long terme, adaptées à l'entreprise et à son secteur. Nous constatons, lors des revues annuelles, que ces feuilles de route sont très appréciées des petites sociétés qui peuvent dès lors structurer plus facilement leur politique dite « RSE » (Responsabilité Sociétale des Entreprises). ■

* Sources : Amundi Expertise ISR, Octobre 2017.

Amundi

ASSET MANAGEMENT

Les informations contenues dans ce document sont destinées à une diffusion large sans considération des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des besoins particuliers de chaque investisseur potentiel. Les informations communiquées dans ce document ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Elles ne peuvent être assimilées ni à une sollicitation pouvant être considérée comme illégale ni à un conseil en investissement. Ce document qui ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit est fourni à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base des informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle. Il n'a pas vocation à être diffusé auprès de, ou utilisé par, toute personne, investisseur qualifié ou non, d'un pays ou d'une juridiction dont les lois ou les règlements l'interdiraient. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Amundi Transition Energetique - Société par actions simplifiée au capital de 11 000 024 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 18 avril 2016 sous le n° GP 16000012 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris - Siren : 804751147 RCS Paris.

Amundi Private Equity Funds est une Société anonyme au capital de 12 394 096 € Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 99.015 - Siège social : 90, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - 422 333 575 RCS Paris. Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes au 1^{er} octobre 2017.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital.

Amundi Asset Management - Amundi AM
Société Anonyme au capital de : 1 086 262 605 euros. - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.
Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 43 23 30 30 - Siren : 437 574 452 RCS Paris. Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?



Rendez-vous sur www.amundi.fr ou renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Scannez et découvrez !

Couverture : © trahko - Fotolia.com

*Une poignée de main complice
entre Christophe Somaïni
(à gauche) et Paul de la Guérivière
lors de l'inauguration de la
1^{ère} éolienne en mer française le
13 octobre 2017 à Saint Nazaire.*



IDEOL

Les bases à vent

AVEC UNE FONDATION FLOTTANTE INNOVANTE, IDEOL SE POSITIONNE COMME L'UN DES LEADERS MONDIAUX SUR LE SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE DE L'ÉOLIEN FLOTTANT. LA FRANCE NE CACHE PAS NON PLUS SES AMBITIONS SUR CETTE FILIÈRE D'AVENIR. LE FLOTTEUR D'IDEOL ÉQUIPE FLOATGEN, LA 1^{ÈRE} ÉOLIENNE EN MER FRANÇAISE INAUGURÉE LE 13 OCTOBRE 2017 À SAINT-NAZAIRE. AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS (AMUNDI PEF) ACCOMPAGNE DÉSORMAIS LA CROISSANCE DE CE CHAMPION NATIONAL. DÉCRYPTAGE PAR PAUL DE LA GUÉRIVIÈRE, PRÉSIDENT-FONDATEUR D'IDEOL, ET CHRISTOPHE SOMAÏNI, DIRECTEUR ASSOCIÉ D'AMUNDI PEF.

POURQUOI AVEZ-VOUS CRÉÉ IDEOL ?

Paul de la Guérivière (Ideol) :

Ideol est né en 2010 pour répondre aux défis climatiques d'aujourd'hui et de demain mais aussi d'une conviction forte, à savoir que l'éolien en mer était une énergie renouvelable incontournable et une filière industrielle d'avenir. Les quelques 3.600 éoliennes posées en Mer du Nord peuvent déjà produire jusqu'à 12 GW, soit l'équivalent de la production de 7 EPR, et ce à des coûts sensiblement inférieurs au nucléaire. Or, pour optimiser davantage le potentiel de production de cette énergie renouvelable mais aussi sa rentabilité économique, nous avons aussi la conviction que son développement devait désormais se faire sur des fondations flottantes. En effet, la force du vent est sensiblement plus élevée en pleine mer mais, de fait, dans des zones à très grandes profondeurs où l'éolien ne peut plus être posé. Le potentiel était donc évident, mais le défi de taille pour garantir une fiabilité technique et une viabilité économique maximale.

QUELLE EST L'INNOVATION D'IDEOL POUR RÉPONDRE À CE DÉFI ?

Paul de la Guérivière :

En s'appuyant sur les technologies éprouvées de l'offshore pétrolier (production pétrolière en mer), Ideol a développé une fondation flottante très stable, qui s'appuie sur notre concept breveté Damping Pool®, sans contrainte de profondeur ni de sol pour bénéficier des meilleurs gisements de vent. Ce flotteur, qui est compatible avec l'ensemble des éoliennes du marché, per-

met d'accroître la production potentielle de l'éolien offshore. Sa compacité permet de maîtriser les coûts, à la fois de matière première et de logistique lors de la phase de construction et d'installation du flotteur, mais aussi d'accompagner l'évolution du marché vers des éoliennes de plus en plus grandes et des fermes de plus en plus importantes. La technologie d'Ideol marque donc une rupture en termes de flexibilité et de coûts par rapport aux solutions d'éoliennes flottantes concurrentes.

POURQUOI AMUNDI PEF A-T-IL SOUHAITÉ ACCOMPAGNER IDEOL ?

Christophe Somaïni (Amundi Private Equity Funds) :

L'enthousiasme et la vision innovante d'un entrepreneur comme Paul de la Guérivière dans un secteur au cœur des valeurs défendues par Amundi, l'environnement et plus particulièrement, les énergies renouvelables, ne pouvaient que retenir notre attention. Néanmoins, la jeunesse de la société et le profil de risque inhérent à ce type de projet ont imposé une réflexion des plus approfondies. Le potentiel du marché de l'éolien offshore flottant, le développement du flotteur d'Ideol, qui avait passé des premières phases de test, les partenariats noués avec de grands groupes industriels internationaux ainsi que la très bonne gouvernance d'entreprise autour d'une équipe de très grande qualité, nous ont néanmoins rassurés et convaincus. C'est aussi une vraie fierté de pouvoir valoriser le savoir-faire en ingénierie offshore d'une société qui a été retenue dès 2015 par le gouvernement japonais pour équiper son prochain démonstrateur flottant, et accompagner une entreprise innovante sur un sec-



© myphotoagency

Christophe Somaïni en pleine conversation avec Paul de la Guérivière sur les quais de Saint-Nazaire.

teur où la France souhaite s'imposer comme l'un des leaders mondiaux. Floatgen, éolienne équipée d'un flotteur conçu par Ideol et 1ère éolienne en mer en France, a d'ailleurs été inaugurée le 13 octobre 2017 sur le port de Saint-Nazaire.

POUR QUELLE NOUVELLE ÉTAPE AMUNDI PEF A-T-IL ÉTÉ SOLlicitÉ ?

Paul de la Guérivière :

Ideol est désormais entrée dans une phase de commercialisation, prémices d'un développement en série de ses flotteurs. Nous nous appuyons pour cela sur Floatgen mais aussi sur le démonstrateur qui sera installé au large du Japon courant 2018, le gain d'un appel à projets pour une ferme pré-commerciale en France au large de Gruissan en Méditerranée ainsi que sur la signature de partenariats outre-Manche avec deux développeurs pour plusieurs GW de projets.

Christophe Somaïni :

Soulignons que l'arrivée en juin d'Amundi PEF au capital d'Ideol s'est faite conjointement à celle de deux grands groupes industriels, le japonais Hitachi Zosen et l'anglo-norvégien Siem Offshore Contractors. C'est un signe très encourageant pour le développement commercial d'Ideol à travers le monde et pour son potentiel de croissance.

QUEL POURRA ÊTRE L'ACCOMPAGNEMENT D'AMUNDI ?

Christophe Somaïni :

Parallèlement à un accompagnement financier dans la durée, Amundi PEF pourra apporter les contacts nécessaires pour accompagner Ideol dans son développement commercial, notamment à l'international. Le rôle que joue Amundi dans le financement des économies françaises et européenne, la résonnance de la marque Amundi, la multiplicité de ses réseaux sont autant d'éléments que nous mettons concrètement au service des

entrepreneurs et dirigeants que nous accompagnons au quotidien, - et plus particulièrement dans le cas d'Ideol - auprès des relations que nous avons pu tisser sur le long terme avec des énergéticiens mais aussi des industriels désireux de promouvoir les énergies renouvelables.

COMMENT L'INNOVATION D'IDEOL REJOINT-ELLE LES VALEURS ESG PORTÉES PAR AMUNDI ?

Christophe Somaïni :

Installé loin des côtes, le flotteur développé par Ideol n'a aucun impact paysager ni sonore sur le littoral. Il n'a pas non plus d'empreinte environnementale. Ne nécessitant pas de forage, la technologie d'Ideol préserve autant que faire se peut les fonds marins. Le flotteur est totalement démantelé en fin de vie et ses matériaux recyclés à terre. Cette solution optimise aussi les retombées économiques locales. L'utilisation du béton permet une construction du flotteur au plus près des sites d'installation et la création d'emplois dans les territoires. À titre d'exemple, le projet Floatgen a employé jusqu'à 70 personnes directement au plus fort de l'activité de construction du flotteur à Saint-Nazaire, à quoi s'ajoute les retombées positives pour les fournisseurs, dont 80% sont français sur ce projet. Ideol a donc développé une technologie innovante pouvant générer une performance durable. Au-delà de ces aspects très concrets, c'est également une vitrine pour la France dans le cadre des valeurs portées par notre pays pour les générations futures dans le cadre de Cop 21 hier et de Cop 23 demain. ■

CHIFFRES CLÉS D'IDEOL

65 collaborateurs
dont 90% d'ingénieurs

...
13 nationalités
représentées au sein d'Ideol

...
4 familles de brevet

...
8 prix remportés

- Équipement de la 1^{ère} éolienne en mer en France.
- Équipement de la 1^{ère} ferme éolienne en mer de Méditerranée.
- Constructeur en cours d'un démonstrateur au Japon.

Sources : IDEOL - Octobre 2017



ATE et DALKIA : histoire d'une cogénération spontanée

© DR

AMUNDI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ATE), LA SOCIÉTÉ COMMUNE CRÉÉE PAR AMUNDI (60 % DU CAPITAL) ET EDF (40 %) DÉDIÉE AU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, A ACQUIS AUPRÈS DE DALKIA, FILIALE D'EDF SPÉCIALISÉE DANS LES SERVICES ÉNERGÉTIQUES, UNE PARTICIPATION DANS UN PORTEFEUILLE D'INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION. ZOOM SUR UNE SOCIÉTÉ DE GESTION UNIQUE EN SON GENRE ET SUR LE PARTENARIAT ENTRE ATE ET DALKIA.

Questions à...
Bérengère
Vanlerberghe,
Directeur
d'Investisse-
ment, **Amundi
Transition
Énergétique
(ATE).**



QU'EST-CE QU'AMUNDI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

... un modèle unique, une ambition commune

Amundi et EDF ont réuni leurs expertises, financière pour le 1^{er}, industrielle pour le 2^e, dans un même objectif : accompagner la transition énergétique de nos économies. « La création d'une société de gestion commune entre un gestionnaire d'actifs et un industriel est unique en son genre », souligne Bérengère Vanlerberghe, Directeur d'Investissement chez ATE. ATE financera, à travers des fonds dits d'infrastructure, des projets liés aux énergies renouvelables, bien sûr, mais pas uniquement. Cette joint-venture doit permettre une plus grande diversification des investissements en donnant aussi accès à des actifs d'efficacité énergétique comme la cogénération, les réseaux de chaleur ou l'éclairage public. « Le premier investissement réalisé avec la prise de participation majoritaire dans un portefeuille d'installations de cogénération gaz gérées par Dalkia en est l'illustration », souligne Bérengère Vanlerberghe.

... un accès privilégié aux projets d'EDF

La joint-venture entre Amundi et EDF confère à ATE un accès privilégié aux projets du leader européen des énergies renouvelables. « Nous conservons, toutefois, toute latitude pour sélectionner des opportunités d'investissement auprès d'autres opérateurs », précise Bérengère Vanlerberghe. Les ambitions d'EDF pour accompagner la transition énergétique sont fortes et ses besoins d'investissement, en conséquence, significatifs. L'énergéticien s'est par exemple fixé l'objectif de multiplier par deux, d'ici à 2030, sa capacité nette installée en énergies renouvelables, de 28 GW à 50 GW.

... une gestion optimisée du risque industriel

« Les investissements réalisés par ATE doivent répondre à l'appétence des investisseurs institutionnels pour les actifs d'infrastructures énergétiques et leur apporter une gestion optimisée des risques industriels », explique Bérengère Vanlerberghe. Lors de chaque in-

vestissement réalisé aux côtés d'EDF, ATE gère le risque financier tandis qu'EDF ou sa filiale gère le risque opérationnel. « Les investisseurs bénéficient dès lors d'un niveau d'expertise rassurant à travers le savoir-faire historique reconnu d'EDF mais aussi sa « force de frappe technique », poursuit-elle. Parallèlement, EDF voit ses projets financés dans un cadre pérenne et maîtrisé, ATE conservant les actifs sur leur durée de vie, c'est-à-dire entre 20 et 25 ans. « Tout investissement d'ATE est un partenariat dans la durée avec l'industriel », conclut Bérengère Vanlerberghe. ■

Questions à...

Sylvie
Jéhanno,
Directrice
Générale
Dalkia

QU'EST-CE QUE LA COGÉNÉRATION ?

Sylvie Jéhanno,
directrice générale
Dalkia :

La production électrique dégage une grande quantité de chaleur habituellement dissipée dans l'environnement. La cogénération propose, au sein d'une même installation, de valoriser cette chaleur comme source d'énergie thermique. La chaleur peut alors servir à alimenter des réseaux de chaleur ou des chaufferies, desservir en eau chaude des logements sociaux, des hôpitaux ou des bâtiments collectifs ou encore fournir de la vapeur à des processus industriels.

QUELS EN SONT LES AVANTAGES ?

Sylvie Jéhanno :

La cogénération est une solution énergétique très performante car elle permet de valoriser au maximum la chaleur générée lors du cycle de production d'électricité, et ce en permanence. En produisant simultanément de la chaleur et de l'électricité, elle réduit significativement les émissions de

CO₂, avec 0.5 tonne de CO₂ évitée par MWh électrique produit, et permet de réaliser des économies d'énergies. La cogénération peut aussi développer les énergies renouvelables à travers des installations utilisant la biomasse, le biogaz et les agro-carburants.

QUEL EST LE POSITIONNEMENT DE DALKIA ?

Sylvie Jéhanno :

La France est le 3^e parc européen de cogénération derrière les Pays-Bas et l'Allemagne. Dalkia, qui est un leader des services énergétiques, se positionne comme un acteur de référence de la cogénération dans l'Hexagone avec plus de 20% de parts de marché. La puissance totale des sites de cogénération gaz exploités par Dalkia, tous sites confondus est de plus de 1.1GW sur les 5.2 GW installés en France.

CHIFFRES CLÉS DE DALKIA

82 000
installations gérées

...

2 millions
logements collectifs chauffés

...

3,2 millions de tonnes
de CO₂ économisées
soit l'équivalent de 2,5 millions de véhicules
qui seraient sortis de la circulation

...

3.6 milliards € chiffre d'affaires

...

352 réseaux urbains de
chaleur et de climatisation

Sources : DALKIA - Octobre 2017



© DR

COMMENT DALKIA ET ATE ONT-ILS COLLABORÉ POUR ÉLABORER LEUR PARTENARIAT FINANCIER ?

Sylvie Jéhanno :

Le portefeuille d'actifs de cogénération pour lequel nous recherchons un financement en 2016 pour poursuivre son développement regroupe pas moins de 132 installations, regroupé au sein des sociétés Cogestar et Cogestar 2. L'étendue de ce portefeuille a donc nécessité une collaboration étroite de nos équipes et un partage d'expertises, techniques du côté de Dalkia, financières et juridiques pour ATE, afin d'analyser chacune de ces installations et identifier leur besoin de financement spécifique. Ce partenariat a par ailleurs été élaboré avec une vision de long terme, partagée par les deux parties, indispensable au développement de tels actifs. ■



Michel Vincent DG et co-fondateur de Greenoffice, Amar Douhane (Amundi Private Equity Funds) et Malik Sersar, président et co-fondateur de Greenoffice au siège de l'entreprise à Levallois-Perret.

GREENOFFICE

Les solutions se trient sur le volet

AVEC SES SOLUTIONS DE RECYCLAGE NOVATRICES, ATTRACTIVES ET EFFICACES, GREENOFFICE RÉVOLUTIONNE LE TRI SÉLECTIF EN S'INSPIRANT DES NOUVELLES CULTURES D'ENTREPRISES ET DES TENDANCES DESIGN. LE TRI SÉLECTIF DEVENANT PLUS ÉVIDENT, GREENOFFICE PERMET À SES CLIENTS DE RÉALISER D'IMPORTANTES ÉCONOMIES DANS LA GESTION DE LEURS DÉCHETS MAIS AUSSI DE VALORISER LEUR STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE. DÉJÀ EN FORTE CROISSANCE, LA SOCIÉTÉ VA DÉSORMAIS POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT AUX CÔTÉS D'AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS.

À QUEL ENJEU GREENOFFICE AMBITIONNE-T-IL DE RÉPONDRE ?

Malik Sersar (Greenoffice) :

Conscients que l'environnement allait devenir un enjeu crucial pour les entreprises, notre ambition a été, dès notre création en 2004, de créer des solutions simples, ludiques, attractives et performantes pour optimiser le tri sélectif dans les bureaux. La prise de conscience environnementale de chacun, le choix des entreprises pour des bureaux plus durables, des réglementations toujours plus importantes n'ont fait que servir cette stratégie. Ainsi Greenoffice a connu un développement rapide, lui permettant aujourd'hui d'être implantée dans les bureaux ou restaurants de plusieurs centaines de grandes entreprises.

COMMENT GREENOFFICE REND-IL LE TRI SÉLECTIF PLUS ÉVIDENT ?

Malik Sersar :

Pour une meilleure efficacité, nous devons changer le regard sur une démarche jusque-là considérée comme contraignante. Nos modules sont donc simples à utiliser mais aussi positifs, design et modernes. Dans 90% des cas, ils sont personnalisés à la culture d'entreprise et ainsi parfaitement adaptés aux espaces de travail. Nous avons également travaillé sur le process d'exploitation pour rendre ces bornes faciles et rapides à vider. Résultat : une qualité du tri proche des 100% et une baisse de plus de 20% des coûts de gestion des déchets.

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES UTILISER CES SOLUTIONS POUR VALORISER LEUR POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ?

Malik Sersar :

Nous leur proposons déjà de faire figurer sur les bornes leur logo ou un message personnalisé comme autant de signatures de leurs engagements « green ». La prochaine étape sera celle de la data afin de leur permettre de mesurer les performances de leur stratégie environnementale. La prochaine génération de bornes sera donc connectée. En indiquant, par exemple, leur niveau de remplissage mais aussi la quantité de déchets triés, ces nouvelles bornes amélioreront encore la gestion des



“ Nous souhaitons également capitaliser sur la réputation internationale d'Amundi et son réseau pour faire de Greenoffice une marque de référence. ”

Malik Sersar, Président et co-fondateur de Greenoffice.

déchets et les économies d'exploitation. Avec des données fiables, les entreprises pourront analyser et optimiser leur politique de tri. Ces données leur permettront aussi de connaître précisément la valeur marchande des déchets collectés car n'oublions pas que le tri sélectif est aussi créateur de valeur. Ce seront également des informations précieuses à communiquer à leurs collaborateurs et actionnaires mais aussi au grand public.

POURQUOI LA STRATÉGIE DE GREENOFFICE A-T-ELLE SÉDUIT AMUNDI ?

Amar Douhane (Amundi Private Equity Funds) :

La stratégie de Greenoffice est portée par deux tendances structurelles majeures : la transition écologique dans son volet « gestion des déchets » et la transformation numérique sous l'angle « objets connectés » et « Big Data ». L'équipe managériale, très visionnaire et créative, a su les anticiper et adapter ses solutions aux nouvelles cultures d'entreprise, aux nouveaux enjeux sociétaux mais aussi aux contraintes réglementaires. Greenoffice vend aujourd'hui ses solutions novatrices à plus de



Le pari de Greeoffice, faire du tri sélectif une démarche éco-responsable porteuse de sens.

© myphotoagency

QUALITÉ DE TRI PROCHE DE 100%

95 %

Déchets organiques collectés dans les restaurants d'entreprises

- 20 %

Coût de gestion des déchets en entreprise

- 30 %

Gaspillage de nourriture dans les cantines

Sources : GREENOFFICE - Octobre 2017

COMMENT AMUNDI PEUT-ELLE ACCOMPAGNER GREENOFFICE DANS SA STRATÉGIE DE CROISSANCE EXTERNE ?

Amar Douhane :

Amundi PEF peut apporter son expertise dans l'accompagnement de sociétés en développement et mettre à la disposition des équipes de Greenoffice les réseaux d'affaires et le dispositif international du Groupe Amundi, afin d'identifier les entreprises cibles potentielles outre-frontières. Une opération de croissance externe nécessite notamment une analyse stratégique, financière et juridique pointue des cibles. Une fois la cible identifiée, l'opération de rachat peut aussi s'avérer complexe à structurer. Nous avons vocation à aider les entreprises du portefeuille à identifier et à gérer les inévitables risques d'exécution induits dans un contexte d'acquisition.

QUELS AUTRES ACCOMPAGNEMENTS POURRIEZ-VOUS METTRE EN PLACE ?

Amar Douhane :

Passer de plus d'une décennie d'auto-financement à l'ouverture de son capital à un investisseur financier privé est un tournant décisif dans l'histoire de Greenoffice. Cela impose une nécessaire, mais salubre, adaptation de la culture d'entreprise et du mode de gouvernance. Amundi PEF pourra donc aider Greenoffice à structurer davantage son organisation en favorisant une diffusion des bonnes pratiques en matière de pilotage et de gouvernance.

Malik Sersar :

Le regard extérieur et l'expertise que va nous apporter Amundi PEF et les objectifs de croissance désormais fixés conjointement seront extrêmement motivants pour nous inciter à aller toujours plus haut, plus vite. ■

* Sources : GREENOFFICE, Octobre 2017.

500 sociétés* avec un portefeuille de clients « grands comptes » récurrents parmi les plus grands groupes internationaux ; et ce sans sacrifier à la rentabilité. En amenant, par la pédagogie, les entreprises à adopter une démarche citoyenne éco-responsable, Greenoffice véhicule ainsi des valeurs qui font partie de l'ADN du Groupe Amundi. En outre, soulignons que Greenoffice développe également des solutions pour les restaurants collectifs et les cantines. Leurs solutions simples et ludiques pour les scolaires permettent de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge pour limiter le gaspillage.

GREENOFFICE AVAIT JUSQUE-LÀ AUTO-FINANCÉ SA CROISSANCE. POURQUOI FAITES-VOUS DÉSORMAIS APPEL À AMUNDI ?

Malik Sersar :

Amundi va nous aider à franchir une nouvelle étape dans notre développement à l'international. Greenoffice est déjà présent dans une dizaine de pays. Nous avons aujourd'hui l'ambition de pénétrer, probablement par croissance externe, le marché nord-américain où les entreprises sont fortement demandeuses de solutions novatrices de tri sélectif. Nous souhaitons également capitaliser sur la réputation internationale d'Amundi et son réseau pour faire de Greenoffice une marque de référence.

CHIFFRES CLÉS DE GREENOFFICE

+ 500 entreprises

...

+ 3000 restaurants et cantines

...

10 pays

...

11 millions € - chiffre d'affaires 2016

Sources : GREENOFFICE - Octobre 2017



IDEX

Mobiliser les énergies



Jean-Pierre
Nègre, secrétaire
général d'IDEX.

© DR

PREMIÈRE ENTREPRISE DE TAILLE INTERMÉDIAIRE (ETI) FRANÇAISE INDÉPENDANTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, IDEX A RÉALISÉ EN 2014 SA 1^{ÈRE} LEVÉE DE FONDS SUR LE MARCHÉ DE LA DETTE PRIVÉE AVEC L'ÉMISSION D'UN EURO-PP (EURO PRIVATE PLACEMENTS). AMUNDI A PARTICIPÉ À CETTE OPÉRATION DONT L'OBJECTIF ÉTAIT DE FINANCER LES INVESTISSEMENTS FUTURS D'IDEX AVEC TOUJOURS UN MÊME OBJECTIF : ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DE LA VILLE DURABLE.

COMMENT IDEX INTERVIENT-IL POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES ?

Jean-Pierre Nègre, (secrétaire général d'IDEX) :

La contribution du groupe IDEX au développement durable est historique. Notre vocation est d'accompagner la construction de la ville durable de manière intégrée, de la valorisation des énergies locales et leur distribution jusqu'à la performance énergétique. Dans ses deux métiers, les énergies du territoire et la gestion d'infrastructures énergétiques par délégation de services publics, IDEX a toujours été pionnier dans le développement d'énergies renouvelables comme la biomasse, la méthanisation, la géothermie, ou encore la valorisation des déchets. Nous n'avons par ailleurs cessé d'agir et d'innover depuis notre création, en 1963, pour concilier satisfaction de nos clients et réduction de leur empreinte environnementale.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXEMPLES D'INNOVATION ?

Jean-Pierre Nègre :

Le groupe a racheté en 1990 l'usine de méthanisation des déchets ménagers d'Amiens, ce qui lui a permis de fiabiliser, avant ses concurrents, cette technique aujourd'hui reconnue. Un an plus tard, IDEX était à l'origine du premier parc éolien terrestre français à Port-la-Nouvelle. En 2011, IDEX a mis en service l'unité de méthanisation de déchets agricoles Géotexia dans les Côtes d'Armor, là encore une première en France. Cette stratégie d'innovation s'accompagne de la volonté de valoriser les énergies locales et de favoriser le développement des réseaux de chaleur ou de froid vertueux.

COMMENT CELA SE MATÉRIALISE-T-IL ?

Jean-Pierre Nègre :

Du petit réseau rural au réseau alimentant l'ensemble de La Défense en chaleur et en froid, IDEX gère

actuellement 50 réseaux de chaleur et de froid. Ces réseaux, qui utilisent plus de 50% d'énergies renouvelables et de récupération locales, permettent de maîtriser l'empreinte carbone. Nous pouvons également citer l'exemple de la ville d'Annecy qui a délégué à IDEX la production et la distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire du quartier de Novel. La construction d'une centrale mixte biomasse et gaz a permis de couvrir 84% des besoins avec le bois, d'éviter 12.000 tonnes de CO₂ chaque année et de réduire de 20% de la facture de chauffage des usagers. Sans oublier les nouveaux débouchés qui ont conforté la filière bois et les emplois de la région.

POURQUOI AMUNDI A-T-IL ÉTÉ SÉDUIT PAR LA STRATÉGIE D'IDEX ?

Julien Paycha (Amundi) :

Pour accompagner les mutations énergétiques, la stratégie de croissance d'IDEX est articulée autour de deux activités complémentaires



“ Nous avons adapté notre approche crédit aux spécificités du métier d'Idex. ”

Julien Paycha, Amundi.

QUELLE A ÉTÉ LA NATURE DES ÉCHANGES ENTRE IDEX ET AMUNDI EN AMONT DE CETTE OPÉRATION ?

Jean-Pierre Nègre :

Notre métier est complexe. Il a donc été nécessaire de prendre le temps d'expliquer notre modèle, de présenter notre projet, l'originalité et les forces du modèle d'Idex. Amundi a eu une approche très analytique et détaillée de la stratégie et du business plan de notre groupe.

Julien Paycha (Amundi) :

Nous avons adapté notre approche crédit aux spécificités du métier d'Idex. En particulier, nous avons entrepris d'analyser les principaux DSP, afin d'évaluer la génération de cash-flow (flux de trésorerie) associée. Cette démarche a permis d'établir un dialogue de bonne qualité avec Idex. ■

qui confèrent une bonne visibilité globale. La gestion d'infrastructure est assise sur une base de clients fidèle et diversifiée. La délégation de services publics (DSP) nécessite d'importants investissements et génère des cash flows récurrents. La durée des DSP, généralement entre 20 et 25 ans, assure une bonne visibilité sur la génération de trésorerie.

de bénéficier d'une bonne maturité de 7 ans et d'un remboursement in fine en décembre 2020, ce qui est bien adapté aux besoins de préfinancement des contrats d'infrastructure.

POURQUOI IDEX A-T-IL FAIT APPEL AU MARCHÉ DE LA DETTE PRIVÉE EN 2014 ?

Jean-Pierre Nègre :

Accompagner nos clients vers la transition énergétique nécessite d'importants investissements. Ils peuvent représenter des montants significatifs rapportés à la taille d'une ETI indépendante comme Idex et donc nécessiter d'être pré-financés. Cette émission obligataire privée a aussi permis de diversifier nos sources de financement et de compléter le soutien de notre actionnaire de long terme Cube Infrastructure.

QUELS ÉTAIENT LES ATOUTS D'UNE ÉMISSION EURO-PP ?

Jean-Pierre Nègre :

L'Euro PP obligataire nous a permis

CHIFFRES CLÉS D'IDEX

13 usines de valorisation énergétiques

...

750 millions € - chiffre d'affaires 2016

...

3 600 collaborateurs

...

+ 10 000 clients

...

5 millions MWh de chaleur et de froid distribués par an

Sources : Idex - Octobre 2017

LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT DANS L'INNOVATION (FCPI)

Un produit pour épargner tout en investissant dans l'économie de demain



COMMENT EST DÉTERMINÉ LE CRITÈRE « D'INNOVATION » ?

L'entreprise (PME) doit :

- consacrer au moins 10% de ses charges d'exploitation en dépenses de recherche et développement (R&D).

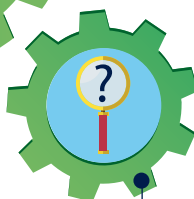
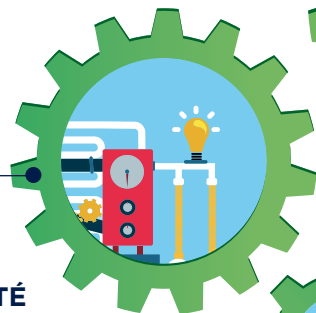
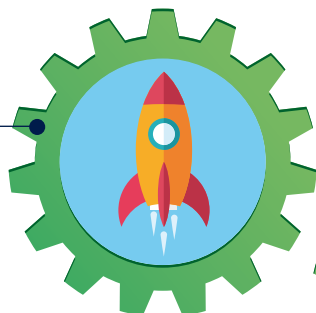
Ou :

- avoir reçu la qualification «Entreprise Innovante» de la part de BPIFrance.



QUEL EST LE RÔLE D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION ?

- Elle gère le FCPI : un fonds commun composé pour au moins 70% d'entreprises innovantes et pour 30% maximum d'instruments financiers.
- Elle accompagne les PME dont les titres composent l'actif du FCPI :
 - dans leur croissance : développement international, création de produits, mise en place de process.
 - en participant, le cas échéant, à la gouvernance de la PME (*siège au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance*).



QUELS SONT LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR QU'UNE ENTREPRISE SOIT FINANCÉE ?

- Être une PME européenne (*moins de 250 salariés, CA inférieur à 50 M€ ou bilan inférieur 43 M€*).
- Être une entreprise « innovante ».
- Être non cotée ou cotée sur un marché réservé aux PME (*ex. : Alternext*).



POURQUOI INVESTIR DANS UN FCPI ?

- Participer indirectement au financement de l'économie réelle.
- Tirer parti du dynamisme de PME innovantes.
- Diversifier son épargne avec une sélection d'entreprises différentes.
- Tirer parti de rendements potentiellement attractifs.
- Réduire son impôt sur le revenu jusqu'à 4 320 € maximum pour un couple marié ou pacsé et 2 160 € maximum pour un célibataire. (*sous condition de conservation de ses parts pendant au moins 5 ans*).



POINTS DE VIGILANCE



- Droits d'entrée et frais de gestion.
- Risque de perte en capital.
- Sommes investies bloquées au minimum 8 ans (*sauf décès, licenciement ou invalidité*).

- Plus-values et revenus mobiliers exonérés d'IR sous conditions, mais soumis aux prélèvements sociaux
- Réduction d'impôts entrant dans le plafonnement des niches fiscales (*soit 10.000 € au titre de 2017*).



Plus loin ensemble pour multiplier vos opportunités d'investissement.

LA PLUS LARGE PALETTE DE SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Avec l'acquisition de Pioneer Investments, Amundi vous offre désormais, partout dans le monde, une gamme enrichie de stratégies d'investissement, solutions de gestion active, passive, alternative, en actifs réels, couplées à une large offre d'outils et de services. Notre objectif : identifier ce qui correspond le mieux à vos besoins. Parce que c'est ce que vous attendez d'un partenaire de confiance. Allons plus loin ensemble.

La confiance
ça se mérite

Amundi

ASSET MANAGEMENT

amundi.com

Amundi Asset Management, Société Anonyme au capital de 1 086 262 605 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - 437 574 452 RCS Paris - amundi.com - Août 2017. | W